Mémo URGENCES

FISI383 K – V0 du 21/12/17

Vous venez d'arriver aux urgences par vos propres moyens, en ambulance ou avec le SAMU. Voici les différentes étapes de votre prise en charge.

Toute personne mineure devra être accompagnée d'un adulte ayant l'autorité *parentale.*

Accueil administratif

Enregistrement du patient

Documents à fournir :

- ☒ Pièce d'identité
- ☒ Carte vitale à jour (une borne est à votre disposition dans le couloir des urgences)
- ☒ Carte de mutuelle

Signalez immédiatement une douleur au ventre ou à la poitrine
Restez à jeun (ne pas manger, boire et fumer)

Accueil paramédical

Ouverture du dossier médical et premiers actes de soins par un(e) infirmier(e)

Questionnement sur le motif de votre venue, évaluation de votre douleur, antécédents médicaux, prise des constantes…

Pose d'un bracelet d'identité

Priorisation et orientation établies selon l'état de santé

Retour en salle d'attente ou orientation adaptée

Votre identité sera demandée à plusieurs reprises pour votre sécurité

Prise en charge médicale

- **Examen médical** avec demande d'examens complémentaires possible (échographie, prise de sang, radio …)

Conservez vos effets personnels

Accompagnateur autorisé seulement pour mineur ou personne fragile

- **Soins infirmiers** selon prescriptions

Décision sur la suite des soins

- Retour au domicile
- Hospitalisation au sein de l'établissement
- Transfert dans un autre établissement

Sortie du service

- *Si retour à domicile*
  Validation par le médecin, informations, et remise de documents :
  - ☐ Ordonnances
  - ☐ Arrêt de travail
  - ☐ Fiches conseils…

En cas d'urgence

NUMÉROS D'URGENCES — 15 SAMU — 18 POMPIERS

- *Si soins prolongés, transmissions médicales au service d'accueil*

L'**attente** aux urgences est **inévitable** et **justifiée** par la gravité des cas et le nombre de patients admis, le délai nécessaire à l'obtention des examens complémentaires ou encore le délai d'attente de l'avis spécialisé.

L'ordre de passage se fait en fonction de la gravité